



Pendant des semaines, les professionnels de la protection de l'enfance ont manifesté contre l'appel à projets. Pour eux, les dysfonctionnements en sont la conséquence. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Josué JEAN-BART.
Publié le 17/11/2018 à
08h21

Dans un communiqué, le syndicat des personnels de la collectivité réagit à notre enquête publiée mardi.

Dans un communiqué, la CGT des personnels du département de Maine-et-Loire réagit à notre enquête sur la situation de [mineurs pris en charge par la protection de l'enfance](#). Elle dénonce «des réorganisations successives de l'Aide sociale à l'enfance». La section syndicale voit dans ces situations «les effets délétères d'un démantèlement du système de protection avec la mise en œuvre de la politique départementale qui compromet gravement la sécurité des enfants confiés».

Des enfants en attente de placement

La CGT rappelle le Département, [qui avait livré ses explications](#), à ses obligations. « Actuellement, plusieurs dizaines d'enfants en attente de placement restent dans leurs familles faute de place et ne sont pas protégés. » Les éducateurs seraient eux-mêmes au bord de la rupture. « Les professionnels qui accompagnent les enfants confiés ne peuvent plus répondre aux besoins des enfants en lien avec une surcharge de travail qui occasionne des arrêts de travail par épuisement professionnel souvent non remplacé et un turn-over important. Un rapport récent fait état de « prémices de burn-out » avec plus d'un mois d'heures supplémentaires qui s'apparente à du bénévolat. »

Alertes ignorées

Le syndicat estime que, « sous prétexte de pseudo-économies, le conseil départemental de Maine-et-Loire maltraite enfants, familles et professionnels, et continue à ignorer toutes les alertes ».